

Du luxe et de l'impuissance

Textes de Jean-Luc Lagarce

Editions solitaires intempestifs

"De quel droit encore oser venir inventer quelque luxe et vouloir le partager, et laisser quelque place au beau, à l'inutile, à l'incertain ? Comment oser prétendre à la fragilité face à l'ordre, d'où qu'il vienne, de trouver sa place et s'y tenir et n'en plus bouger ? Ne vaudrait-il pas mieux écouter en effet, acquiescer, rester là dans son rôle, amuser et ne pas inquiéter?"



Création (et avec la voix) de Jean-Luc Terrade

Conçue en collaboration avec Karina Ketz (Cie Intérieur Nuit)

Audio spectacle 30mn

Co-production cie Intérieur Nuit

Le champ de l'imaginaire est d'autant plus étendu que les sens sollicités sont moins nombreux. En présence d'une représentation sonore, c'est son propre spectacle que l'on construit avec sa mémoire personnelle.

En nous référant à ces processus, et mêlant nos connaissances de la création radiophonique, du théâtre et de la musique, nous avons créé une forme de représentation sonore que nous avons appelé audiospectacle

Yvan Blanloeil / Intérieur Nuit

"Du Luxe et de l'impuissance"...

"Faire semblant de vivre nos vies"...

"Nous devons préserver les lieux de la création"...

"D'où ça vient ?" ... "Se faire de nouvelles promesses"...

"Pourquoi des poètes du temps de la pauvreté"...

A partir d'articles et d'éditoriaux commandés à Jean-Luc Lagarce par des théâtres et des revues entre 1991 et 1995, nous suivons l'errance solitaire et silencieuse mais pourtant remplie de mots, de sons et d'images de Jean-Luc qui revient une dernière fois nous raconter... se raconter... raconter ses combats, ses joies, ses désirs, sa maladie, sa mort... raconter **SON THEATRE**.

Compagnie les Marches de l'été
17 rue Victor Billon
33110 LE BOUSCAT
05 56 17 05 77
cmde@marchesdelete.com
www.marchesdelete.com



La Compagnie Les Marches de l'Été est subventionnée par le Ministère de la Culture / DRAC Aquitaine - la Ville de Bordeaux - la Ville du Bouscat - le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde - Avec le soutien de l'IDDAC